

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Opération « la Grande Collecte » : les Archives départementales invitent les Terrifortains à numériser leurs archives familiales

Belfort, le 23 octobre 2018

Du **5 au 9 novembre 2018**, les Archives de France, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France lancent l'opération « la Grande Collecte » et appellent tous les Français à présenter ou à remettre leurs papiers personnels ou familiaux auprès d'établissements chargés de conserver, localement, le patrimoine écrit.

Déclinée au niveau local par les **Archives départementales du Territoire de Belfort**, cette manifestation s'inscrit dans le cadre des commémorations de la fin de la Grande Guerre, dont la riche programmation se déroule en 2018 et 2019 à travers des **expositions, conférences, médiation numérique...** afin de rendre hommage aux acteurs de la Grande Guerre (soldats du front, femmes mobilisées dans les usines, civils impliqués dans l'effort de guerre...).

Cette opération viendra clore la séquence de collecte des archives de la Grande Guerre ouverte en 2014, qui a d'ores et déjà permis l'entrée de plus de 1 700 fonds d'archives sur l'ensemble du pays.

#### Comment participer ?

Qu'il s'agisse de documents familiaux (« papiers de famille », souvenirs...) ou professionnels (archives d'entreprises, de mouvements associatifs...), à l'échelle de l'histoire locale ou nationale, les professionnels des Archives départementales vous conseilleront sur la meilleure destination à donner à ces documents.

#### Coordonnées :

4 rue de l'Ancien Théâtre à Belfort - 03 84 90 92 00, [archives@territoiredebelfort.fr](mailto:archives@territoiredebelfort.fr)

Dates d'ouverture : du 5 au 9 novembre, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## **Quels documents apporter ?**

Un premier critère à prendre en compte est celui de l'authenticité et de l'originalité du document que vous souhaitez apporter. Pour le reste, le responsable du point de collecte saura vous montrer dans quelle mesure le document que vous lui apportez ajoute à notre connaissance de l'Histoire.

Dans la mesure du possible, efforcez-vous, avant votre visite, de retrouver au minimum l'identité du personnage auquel se rattachent les documents que vous apportez. Enfin, la Grande Collecte est prioritairement destinée à la collecte des documents : images, lettres, carnets... Si vous souhaitez donner ou déposer des objets, il est préférable de contacter des institutions spécialisées.

## **Que deviennent les documents collectés ?**

Les personnes qui vous accueilleront pourront vous proposer une numérisation totale ou partielle des documents apportés, si l'intérêt pour l'Histoire locale ou nationale le justifie. Cette numérisation n'est cependant pas un droit. Une fois numérisés, vos souvenirs seront mis en ligne sur le site Internet du lieu de collecte, voire, pour les plus prestigieux d'entre eux, sur ce site :

<http://www.lagrandecollecte.fr/lagrandecollecte/fr/nospartenaires>

### **CONTACT PRESSE**

#### **Direction de la communication**

Ugo Tourot

Tél. 03 84 90 90 02

[ugo.tourot@territoiredebelfort.fr](mailto:ugo.tourot@territoiredebelfort.fr)

#### **Direction des Archives départementales**

Joseph Schmauch

Tél. 03 84 90 92 01

[joseph.schmauch@territoiredebelfort.fr](mailto:joseph.schmauch@territoiredebelfort.fr)